AXA INVESTMENT MANAGERS PRIVATE EQUITY EUROPE

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 269 447 Euros
Siège social : 20 place Vendôme - 75001 PARIS
SIREN 403 201 882 RCS PARIS

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 9 FEVRIER 2005

L'an deux mille cinq, le neuf février à 9h30, les membres du Conseil de Surveillance de la société AXA INVESTMENT MANAGERS PRIVATE EQUITY EUROPE se sont réunis au 20 place Vendôme à Paris (1er), sur convocation de leur Président.

G.T.C. de Paris
M R
22 MARS 2005
N° DE DÉPOT

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

M. Nicolas MOREAU	Président et Membre du Conseil de Surveillance
M. Laurent LIOT	Vice-Président et Membre du Conseil de Surveillance
M. Laurent CLAMAGIRAND	Membre du Conseil de Surveillance

Sont absents et excusés :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS Représentée par M. Jean-Louis LAURENS	Membre du Conseil de Surveillance
Mme Odette CESARI	Membre du Conseil de Surveillance
M. Christian WREDE	Membre du Conseil de Surveillance

Assistent également à la séance :

Mme Dominique SENEQUIER	Président du Directoire
M. Dominique GAILLARD	Membre du Directoire
M. Vincent GOMBAULT	Membre du Directoire
M. Stephan ILLENBERGER	Invité
M. Luc LECHELLE	Invité
M. Dominique CARREL-BILLIARD	Invité
M. Jean-Pierre HELLEBUYCK	Invité

Mlle Audrey VILLATTE	Invitée
Mlle Christine REINE	Invitée
Mlle Christine MARTINS-PINTO	Secrétaire du Conseil

La séance est ouverte par Monsieur Nicolas MOREAU, Président, lequel constate que la moitié des membres du Conseil étant présente, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Nicolas MOREAU rappelle que le Conseil a été convoqué sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du précédent procès-verbal,
2. Démission du Directoire – Nomination du nouveau Directoire et élargissement à quatre membres,
3. Démission du Vice-Président du Conseil de Surveillance et d'un membre du Conseil de Surveillance – Cooptation,
4. Examen du rapport du Directoire pour le 4ème trimestre 2004,
5. Situation et perspectives d'AXA Private Equity Germany,
6. Situation et perspectives du Venture,
7. Autorisation de cession aux managers des parts ordinaires AXA LBO Fund III et AXA Secondary Fund III jusqu'au 30 juin 2005,
8. Proposition de création d'un Comité des Investissements des membres du Directoire au sein du Conseil de Surveillance,
9. Suivi du rapport d'audit,
10. Questions diverses.

II – DEMISSION DU DIRECTOIRE – NOMINATION DU NOUVEAU DIRECTOIRE ET ELARGISSEMENT A QUATRE MEMBRES

1) Démission du Directoire – Nomination du nouveau Directoire

En vue d'élargir l'actuel Directoire compte tenu de l'internationalisation de la société, il est proposé aux membres du Conseil de Surveillance,

1 - de prendre acte de ce qui suit :

- démission de Mme Dominique SENEQUIER en qualité de membre et de Président du Directoire ;
- démission de M. Dominique GAILLARD en qualité de membre du Directoire et Directeur Général,
- démission de M. Vincent GOMBAULT en qualité de membre du Directoire et Directeur Général.

2 - de nommer, pour une durée de 3 ans à compter de ce jour, soit jusqu' 9 février 2008, en qualité de membres du Directoire :

- Mme Dominique SENEQUIER, demeurant 28, rue Guynemer – 75006 Paris,
- M. Dominique GAILLARD, demeurant 29, avenue d'Eylau – 75116 Paris,
- M. Vincent GOMBAULT, demeurant 21, rue de la Halte – 95370 MONTIGNY-LES-CORMEILLES,
- M. Stephan ILLENBERGER demeurant Alte Villa am Zauberberg Robert-Koch Str. 105, D- 65779 Kelkheim – Ruppertshain (Allemagne).

Après délibérations, le Conseil de Surveillance décide de nommer Mme Dominique SENEQUIER, M. Dominique GAILLARD, M. Vincent GOMBAULT et M. Stephan ILLENBERGER en qualité de membres du Directoire de la Société.

Les membres ainsi nommés déclarent accepter ces fonctions.

Chacun d'eux déclare en outre qu'il satisfait à la limitation requise par la Loi en ce qui concerne le cumul du nombre de sièges de membres de Directoire, directeur général unique, président du Directoire, président du Conseil d'Administration ou directeur général de sociétés anonymes qu'une même personne peut occuper, qu'il n'est pas frappé de l'interdiction ou de la déchéance du droit d'administrer une société par application de la législation en vigueur et qu'il satisfait à la règle de la limite d'âge fixée par l'article 18-5 des statuts.

2) Pouvoirs du Directoire

S'agissant des pouvoirs du Directoire, le Président rappelle que la Loi prévoit que les cessions d'immeubles et la cession totale ou partielle de participations ainsi que la constitution de sûretés et la délivrance de cautions, avals et garanties par le Directoire doivent faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil. Par ailleurs, l'article 15 des statuts prévoit également une liste de décisions soumises à autorisation du Conseil de Surveillance.

Le Directoire d'AXA INVESTMENT MANAGERS PRIVATE EQUITY EUROPE est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans les seules limites de l'objet social, et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et au conseil de surveillance.

Le Directoire exercera les pouvoirs prévus par l'article 20 des statuts de la société.

3) Nomination du Président du Directoire – Nomination des Directeurs Généraux

Puis, le Président propose au Conseil de nommer Mme Dominique SENEQUIER en qualité de Président du Directoire. Cette proposition est adoptée à l'unanimité et Mme Dominique SENEQUIER remercie le Conseil pour la confiance qu'il lui témoigne.

Le Conseil décide également d'attribuer le pouvoir de représentation à M. Dominique GAILLARD et M. Vincent GOMBAULT, sus-désignés comme membres du Directoire, lesquels porteront le titre de Directeur Général.

M. Dominique GAILLARD et M. Vincent GOMBAULT déclarent accepter ces fonctions.

III – DEMISSION DU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE et D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE – COOPTATION

Le Président informe le Conseil que Mme Odette CESARI et M. Laurent LIOT ont tous deux fait part, par courriers en date du 20 janvier 2005, de leur intention de démissionner respectivement de leurs fonctions de membre du Conseil de Surveillance et de membre et Vice-Président du Conseil de Surveillance.

Le Président remercie Mme Odette CESARI et M. Laurent LIOT pour les fonctions qu'ils ont exercées au sein de la société.

Le Président indique au Conseil que le nombre des membres restant en fonction étant supérieur au minimum légal, le Conseil a la faculté, conformément aux dispositions de l'article L. 225-78 du Code de Commerce et de l'article 13 des statuts, de procéder à des nominations à titre provisoire.

Il propose que M. Jean-Pierre HELLEBUYCK, qui est à l'origine de la création du Private Equity au sein d'AXA Investment Managers et M. Dominique CARREL-BILLIARD, représentant le Groupe AXA, soient cooptés par le Conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance, usant des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article L. 225-78 du Code de Commerce et l'article 13 des statuts, coopte en qualité de nouveaux membres du Conseil de Surveillance pour la durée des mandats de leurs prédécesseurs restant à courir :

M. Jean-Pierre HELLEBUYCK
Né le 26 décembre 1947 à Marquette-Lez-Lille (59)
Demeurant 18, Cours Ferdinand de Lesseps – 92500 Rueil Malmaison

en remplacement de Mme Odette CESARI, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Et

M. Dominique CARREL-BILLIARD
Né le 1er mai 1966 à Paris 17ème (75)
Demeurant 5 bis, rue Eugène Manuel - Paris 16ème (75)

en remplacement de M. Laurent LIOT, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Conformément à la Loi et aux statuts, ces nominations faites à titre provisoire seront soumises à ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

M. Jean-Pierre HELLEBUYCK et M. Dominique CARREL-BILLIARD ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient le mandat de membre du Conseil de Surveillance ayant précisé qu'ils satisfaisaient à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements pour l'exercice de ce mandat.

Le Conseil décide également de pourvoir au remplacement de M. Laurent LIOT aux fonctions de Vice-Président du Conseil de Surveillance.

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, nomme M. Dominique CARREL-BILLIARD demeurant 5 bis, rue Eugène Manuel - Paris 16ème (75), en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut lui témoigner, M. Dominique CARREL-BILLIARD déclare accepter ses fonctions.

Procès-verbal certifié conforme,
A Paris, le 8 mars 2005

Christine MARTINS-PINTO
Secrétaire du Conseil